

APPEL A PROJETS DE RECHERCHE GIS EURO-LAB

Le Groupement d'Intérêt Scientifique Euro-Lab lance un appel à projets de recherche dans le domaine des études européennes.

Le GIS Euro-Lab est un réseau interdisciplinaire de recherche sur l'Union européenne qui réunit 27 établissements partenaires. Il s'adresse à l'ensemble des chercheur.se.s, enseignant.e.s chercheur.se.s, doctorant.e.s et étudiant.e.s intéressé.e.s par les travaux dans le domaine des études européennes et entend contribuer au développement, à la visibilité et à la diffusion de ces travaux.

Objectifs et axes de recherche :

Cet appel vise à permettre ou accompagner l'émergence de nouvelles problématiques, soutenir la mise en œuvre de recherches et d'enquêtes de terrain. Dans ce cadre, le Conseil scientifique et le bureau du GIS Euro-Lab ont défini 3 axes de recherche prioritaires :

Axe 1 : L'Union européenne à travers le prisme du colonialisme et de son héritage. Les études post-coloniales dans les études européennes : croisements, portée et limites.

Axe 2 : Les effets redistributifs de l'intégration européenne : règles, mesures, enjeux

Axe 3 : Infrastructures critiques en Europe

Ces trois axes sont définis plus précisément sur le site Internet de l'Euro-Lab (https://giseurolab.fr/actualites/appels-projets), dans le document scientifique joint en annexe à l'appel.

Il est possible de soumettre un projet hors axes mais une priorité sera donnée aux projets qui se positionnent par rapport à l'un des trois axes.

Conditions d'éligibilité :

Cet appel s'adresse à tout.e.s les chercheur.se.s et enseignant.e.s-chercheur.se.s relevant d'établissements partenaires du GIS Euro-Lab, quels qu'en soient le garde, la discipline, l'appartenance institutionnelle. Priorité sera donnée aux projets qui mettront en avant diverses disciplines des SHS, associeront plusieurs établissements et/ou mobiliseront les jeunes chercheur.se.s.

Modalités de soutien :

L'objectif est de soutenir plusieurs projets de recherche en 2023 dans la limite de 6.000€ par projet.

Les lauréat.e.s seront invité.e.s à présenter leurs travaux dans le cadre d'une journée de restitution et/ou sur le site du GIS Euro-Lab.

Modalités de dépôt et calendrier :

Le dossier devra comprendre les éléments suivants :

- Description du projet (1500 mots) : précisant son originalité, l'équipe impliquée, ses méthodes, les publics visés et son calendrier (de maximum 18 mois)
- CV du / des porteurs de projet (à transmettre au format PDF via le formulaire)
- Budget prévisionnel détaillé



La date limite d'envoi est le 20 janvier 2023.

Les documents de candidature doivent être transmis au format PDF *via* le formulaire suivant : https://enquete.univ-paris1.fr/186288?lang=fr

Un accusé de réception sera envoyé par voie électronique.

Modalités de sélection :

Les candidatures seront évaluées par le Conseil scientifique du GIS Euro-Lab avant le 20 février 2023.